

LOIR-ET-CHER



CONSEIL
GENERAL

Salbris, lundi 27 septembre 2010

Communiqué de presse

Réunion publique de Salbris Le point sur la situation du site de l'ancien Giat et sur la politique économique du Département

Maurice Leroy, vice-président de l'assemblée nationale, président du conseil général fait le point sur la reconversion industrielle du site de Giat dans le cadre de la politique économique du Département. Il est accompagné de Michel Leroux, 1^{er} vice-président du conseil général, Patrice Martin-Lalande, député et vice-président du conseil général et de Claude Beaufiles, vice-président en charge de l'économie.

Reconversion industrielle

À Salbris, le conseil général a engagé la reconversion de l'ancien site Giat dès 2003. Au total, un investissement de 23 millions d'euros, tous partenaires confondus, a été réalisé sur ce site dans l'objectif d'y implanter des entreprises. Ces aménagements publics concernent les acquisitions foncières, les études d'impact environnementales, la construction d'une nouvelle route d'accès, d'un parking, d'un bloc sanitaire et d'un pylône de téléphonie. En 2005, le groupe Deret-Prologis souhaite acquérir le site pour créer un parc d'activités logistiques classé Seveso II. Un projet aujourd'hui abandonné : les nombreux recours juridiques ont retardé la réalisation de ce projet et le groupe Deret-Prologis a, entre-temps, subi les effets de la crise économiques et revu ses objectifs de développement. Aujourd'hui, le conseil général et ses partenaires se mobilisent pour trouver de nouvelles solutions pour ce site de premier ordre et sont en pourparler avec des investisseurs potentiels.

Développement économique, priorité à l'emploi

Les dirigeants d'entreprise l'ont exprimé aux enquêteurs de l'Observatoire de l'économie et des territoires : l'optimisme renaît en Loir-et-Cher et l'économie donne des signes d'amélioration, en particulier dans le secteur industriel.

De son côté, le Département dispose d'un panel d'outils « classiques » d'aides aux entreprises qu'il a toutefois, fait récemment évoluer pour anticiper la reprise et renforcer le maillage territorial. Le Fonds d'intervention et de développement des entreprises en Loir-et-Cher (Fidel) soutient désormais en plus des projets immobiliers classiques l'immobilier d'entreprise dédié à la recherche et au développement. Un complément logique au programme TremplinNo qui réunit conseil général, chambre de commerce et d'industrie, Europe, Etat et Région autour d'un objectif commun : accompagner les entreprises du département dans leur démarche d'innovation. En termes d'aménagement du territoire, le conseil général a intégré les zones d'activités de Mer et de Contres dans le même dispositif que celles de Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme.

Contact presse :

Pascal Brindeau : 06 82 48 50 09 – 02 54 58 43 44 – pascal.brindeau@cg41.fr

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Une démarche partenariale, des emplois

Le développement économique est avant tout une démarche partenariale. L'intégration des zones d'activités de Mer et de Contres aux zones Parcqs structurantes du conseil général leur a permis de bénéficier de soutiens financiers plus importants. Par exemple, Mer s'est dotée depuis quelques années d'un parc logistique d'envergure qui accueille de grands noms comme Bridgestone, Continental ou encore Mitsubishi. Entre 2000 et 2008, 494 emplois ont été créés sur cette zone. Dans quelques mois, le fabricant de literie Tréca aura rejoint Mer, avec à la clé quelque 200 emplois.

À Contres, entre 2000 et 2008, 972 emplois ont été créés. Et ce bassin va accueillir prochainement un pôle agro-industriel qui va accentuer encore sa spécialisation dans le domaine agro-alimentaire et développer de nouvelles activités.

Au Breuil, entre Blois et Vendôme, le conseil général qui est le récent propriétaire de l'aérodrome nourrit des ambitions économiques sur ce site, pour y développer une zone d'activités de 35 hectares consacrée à la filière aéronautique.

Enfin, avec Agglopolys et la ville de Blois, le Département simplifie les démarches des entreprises en retenant le principe d'une seule société d'économie mixte (SEM) d'aménagement et d'une seule SEM patrimoniale en lieu et place des 4 structures existantes. Des moyens rationalisés et rassemblés pour une action plus efficace au service de l'économie et de l'emploi.

Les aides économiques départementales

Flair : Fonds d'aide à l'innovation et à la recherche. Accompagne les entreprises dans leur projet d'innovation et de recherche pour développer de nouveaux produits, améliorer les systèmes de production, se positionner sur de nouveaux marchés...

Fidel : Fonds d'intervention et de développement des entreprises en Loir-et-Cher. Aide les sociétés dans leur projet de développement et d'aménagement de leurs locaux.

Facas : Fonds d'aide au commerce, à l'artisanat et aux services en milieu rural. Aide les communes et les communautés de communes qui investissent, à préserver les commerces de proximité ou les services.

TrempliNNo : Programme de sensibilisation et d'accompagnement personnalisé à l'innovation. Piloté par la chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher avec des financements du conseil général, de l'État, de la Région Centre et de l'Europe.

Programme Parcq : Programme pour les parcs d'activité regroupant les communes autour de la qualité, créé en 1999 avec pour objet de soutenir la réalisation, par des structures intercommunales, de parcs d'activités répondant à l'exigence de qualité des entreprises.

Contact presse :

Pascal Brindeau : 06 82 48 50 09 – 02 54 58 43 44 – pascal.brindeau@cg41.fr

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr